

# Taxe d'Apprentissage



*En 2012, versez votre taxe d'apprentissage au CFA GPPF Formation et contribuez ainsi à la formation et la reconnaissance de votre profession.*

Si la taxe d'apprentissage constitue une obligation, destinée au financement de l'enseignement technologique, professionnel et de l'apprentissage, c'est vous, Chef d'entreprise, qui, chaque année, décidez à quel organisme vous souhaitez la verser.

Sachez que la collecte de taxe d'apprentissage représente 50% du budget annuel de votre CFA. Cette ressource essentielle permet d'assurer le fonctionnement quotidien de votre CFA, de financer chaque année des projets pédagogiques innovants (séjours, salons, nouveaux moyens matériels, ...).

L'avenir de notre profession est en jeu. Nous devons tous nous mobiliser pour nous donner les moyens de former des jeunes, leur donner le goût de nos métiers et les rendre talentueux dans l'exercice de leur activité.

Les apprentis d'aujourd'hui sont vos compétences de demain !



**IFBTP**



### *En pratique :*

La taxe d'apprentissage est collectée par l'IFBTP (Institut de Formation du BTP) par l'intermédiaire de la Caisse de Congés Payés. Deux options possibles :

#### *Par courrier*

Sur le bordereau de versement, remplissez la partie "affectations" du document en indiquant les coordonnées du CFA de la Peinture Vitrierie (22 rue des Grilles - 93500 Pantin), ainsi que le "code web 8980".

Important : Le CFA du GPPF est en mesure de collecter l'ensemble de la taxe d'apprentissage au titre du Quota et du Hors Quota (sur les 3 catégories A, B et C). Seul un bordereau qui désigne clairement le CFA du GPPF comme bénéficiaire sur ces catégories nous permettra de bénéficier de votre taxe !

#### *Par internet*

[www.cibtp-paris.fr](http://www.cibtp-paris.fr), soit à partir de l'espace adhérent en utilisant votre code d'accès, soit, si vous n'avez pas signé de convention "internet" à partir de la rubrique "taxe d'apprentissage" de la page d'accueil. Dans les deux cas, choisissez "CFA de la Peinture Vitrierie - code école 8980" dans la rubrique Ecole Bénéficiaire.

### **CFA GPPF Formation**

Centre de Pantin : 22 rue des Grilles - 93500 Pantin

Centre de Créteil : ZI des Bouvets - 6 chemin des Mèches - 94000 Créteil

Tél. : 01 48 10 86 00 - Mail : [contactcfa@gppf-formation.fr](mailto:contactcfa@gppf-formation.fr) - [www.gppf-formation.fr](http://www.gppf-formation.fr)